

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 10250

Numéro SIREN : 843 751 140

Nom ou dénomination : 2JB

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 30160

2JB
Liasse fiscale 2020

Exercice comptable du 01/01/2020 au 31/12/2020

Version de travail éditée le 21/07/2021

Copie conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE **** **** SUR TELEDEC.FR ****
2JB - SIREN : 843751140	
Adresse du siège social:	Ancienne adresse en cas de changement:
71 BD DE VALMY	
92700 COLOMBES	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITE	Activités exercées	Travaux de peinture et maçonnerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-------------------	--------------------	-----------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
			9 499
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense	<input type="checkbox"/>
		Zone de développement prioritaire	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilière cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	

G COMPTABILITE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA :	Visa : CGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné : <input type="checkbox"/>
CABINET WORLD CONSEILS	SAS	
23 RUE PIERRE ET MARIE CURIE		
94200 IVRY SUR SEINE		
0146649469		
Identité du déclarant:		
Date:	21/07/2021	Lieu: COLOMBES
Civilité du déclarant :	M	
Nom du déclarant :	HANNA Wadie	
Qualité du déclarant :	Président	
Examen de conformité fiscale (ECF)		
prestataire :		

Magdi

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2021

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case : X

H		REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

I		REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES						
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				5	6	7	8	

J	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K		CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>2JB - SIREN : 843751140</u>			Néant <input type="checkbox"/>			
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
			Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>			
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	284	
			Autres* (3)	072	074	1 804
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	4 464	
	Charges constatées d'avance*		092	094		
	Total II		096	098	6 552	
	Total général (I + II)		110	112	6 552	
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*		131)	132	
	Report à nouveau		134		-6 831	
	Résultat de l'exercice		136		-6 499	
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		-12 330		
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169)	172	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		18 882		
Total général (I + II + III)		180		6 552		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2021

ADOPTÉ POUR LA LIQUIDATION
PAR TELEDEC.FRFormulaire obligatoire (art. L. 802.39 du
A.66 du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise 2JB - SIREN : 843751140Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		B - RÉSULTAT FISCAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *								
	Production vendue	Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	209					
				215					
				217					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitations reçues								
Autres produits									
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								
	Variation de stocks (marchandises) *								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)							
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243					
	Rémunérations du personnel *								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								
	Dotations aux amortissements *								
	Dotations aux provisions								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)				264					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270					
Produits financiers (III)		280							
Produits exceptionnels (IV)									
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347						
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)									
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310					
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312					
B - RÉSULTAT FISCAL									
Rémintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247			330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFL - FA (44 octies et octies A)	987	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			
	II (44 sexies A)	989	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	ZLVNG (44 quaterdecies)	345			
	III D (44 sexdecies)	992	Zone de développement montaire (44 septdecies)	993					
	Créances div. au titre du report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	648			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1					
				Déficit col. 2	352				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1					
				Déficit col. 2	370				

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES

AIDE COVID 19

3 000

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

ADAPTE POUR LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 512 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2JB - SIREN : 843751140						Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	100		102		104		106		
	Autres	110		112		114		116		
Immobilisations corporelles	Terrains	120		122		124		126		
	Constructions	130		132		134		136		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	140		142		144		146		
	Installations générales agencements divers	150		152		154		156		
	Matériel de transport	160		162		164		166		
	Autres immobilisations corporelles	170		172		174		176		
Immobilisations financières		180		182		184		186		
TOTAL		190		192		194		196		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
1	2	3	4	5		19 % 6	15 % ou 12,8 % 7	0 % 8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis 1A, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2JB - SIREN : 843751140										Néant <input type="checkbox"/> *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666			
TOTAL			680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations			Reprises							
Immob. incorporelles	700			705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710			715			2					
Constructions	720			725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730			735			4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740			745			5					
Matériel de transport	750			755			6					
Autres immobilisations corporelles	760			765			7					
TOTAL		770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995			
Fusion absorption : déficits transférés de plein droit (art 209-II-2)		982 bis	Fusion absorption : nombre d'opérations		982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996		
Déficits imputés				983								
Déficits reportables				984								
Déficits de l'exercice				860	9	499						
Total des déficits restant à reporter				870	9	499						
VI DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI, dont Madelin			325			381			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326			380			
N° du centre de gestion agréé									388			
Montant de la TVA collectée									374		409	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378		1 919	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise: 2JB - SIREN : 843751140

Néant *

Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 31/12/2020

Données en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	60 924
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	60 924

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	322
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	3 000
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	3 322

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	60 896
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	60 896

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	3 350
-----------------------------	-------------------------------	-----	-------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).

3 350

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input type="checkbox"/> 020 <input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	<input type="checkbox"/> 022 <input type="checkbox"/> Effectifs au sens de la CVAE * <input type="checkbox"/> 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	<input type="checkbox"/> 026 <input type="checkbox"/>
Période de référence	<input type="checkbox"/> 024 <input type="checkbox"/> 160
Date de cessation	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2JB - SIREN : 843751140

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MONSIEUR Nom complet HANNA Wadie
 Nom marital % de détention 45 Nb de parts ou actions 450
 Naissance : Date 02/05/1974 N° Département 99 Commune EL MENIA Pays EG
 Adresse : 20 RUE DE L'AGRICULTURE
 92700 COLOMBES

Titre (2) MONSIEUR Nom complet ROUMAN Magdi
 Nom marital % de détention 55 Nb de parts ou actions 550
 Naissance : Date 30/05/1971 N° Département 99 Commune EL MENIA Pays EG
 Adresse : 71 BOULEVARD DE VALMY
 92700 COLOMBES

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

ADAPTE POUR LA TEL. DECLARATION
PAR TELEDECLER

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2JB - SIREN : 843751140

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse :

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

2JB
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
Capital : 1 000 EUROS
Siège sociale : 71 Boulevard de VALMY
92700 COLOMBES
RCS de Nanterre : 843 751 140

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU
RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2021**

Présenté et lu à l'assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2021, statuant sur les comptes de l'exercice clos
Le 31 décembre 2020.

Les associés de la société *2JB* au Capital de 1 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Nanterre
sous le numéro *843 751 140*, ont tenu leur assemblée générale ordinaire après avoir été convoqués par le Président.

Associés présents :

Monsieur HANNA Wadie propriétaire de 450 actions sociales numérotées de 01 à 450,
Demeurant 20 Rue de l'AGRICULTURE 92700 COLOMBES.

Monsieur ROUMAN Magdi propriétaire de 550 actions sociales numérotées de 451 à 1 000,
Demeurant 71 Boulevard de VALMY 92700 COLOMBES.

Total des actions sociales = 1 000

Monsieur HANNA Wadie associé Président, préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant
représenter est propriétaire de 1 000 actions, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement
délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- ✓ Avis de réception des lettres de convocation envoyées aux associés
- ✓ Rapport de gestion et compte annuel
- ✓ Texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le Déficit de l'exercice s'élevant à 6 499.00 Euros de la manière suivante

Section 1- Origine

- **Résultat déficitaire de l'exercice** : 6 499.00 Euros.

Section 2- Affectation

- **Au report à nouveau débiteur pour** 6 499.00 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dans tous les cas toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la
séance est levée à 15 heures.

Il a été dressé le procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Paris, le 30 Juin 2021.

Le Président, Monsieur HANNA Wadie.

